Master Activités Physiques Adaptées et Santé – Parcours : Vieillissement, Handicap : Mouvement et Adaptation (VHMA)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Les masters mention STAPS APA-S permettent de former les étudiants à une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans les domaines des activités physiques adaptées et de la santé. Chaque parcours de master correspond à une spécialisation particulière au sein des différentes unités STAPS.

Les objectifs des masters STAPS APAS sont de former les étudiants à l'adaptation de l'activité physique et sportive à un public particulier (Handicap moteur, sensoriel, mental, troubles psychiques, pathologies chroniques, cancer, personnes âgées) et/ou d'utiliser l'ensemble des activités physiques et/ou sportives à des fins de prévention, de réhabilitation (ou réadaptation), de post-réhabilitation, de rééducation, d'éducation et/ou d'insertion sociale auprès de personnes en situation de handicap et/ou vieillissantes.

L'allongement spectaculaire de la durée de vie et le souci du maintien de sa qualité ont ouvert de nombreux domaines de réflexion et d'intervention dans les domaines économique, social ou médical. Les contraintes, parfois fortes, liées à l'environnement urbain et aux transports sont devenues omniprésentes. Aux marges du domaine médical, la prévention de la dépendance est aujourd'hui un enjeu majeur.

Ce Master trouve son origine dans une conviction : la prévention de la dépendance passe d'abord par la préservation de la mobilité des personnes. Le recours aux activités physiques et cognitives adaptées, l'aménagement de l'espace et des conditions de vie grâce aux nouvelles technologies sont autant d'outils à mettre œuvre pour atteindre cet objectif. Ce sont aussi autant de champs professionnels qui vont s'ouvrir largement. Une ambition affichée : " **prévenir, préserver et compenser** ".

Le Master professionnel VHMA est proposé par l'UFR STAPS des Universités de Paris et Paris-Saclay depuis 2004. Il représente un parcours de la mention STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S). **Ce master peut se faire en alternance/apprentissage en M2 depuis 2011.**

Ce programme universitaire fait partie de la Graduate School Society & Health d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche de pointe. La Graduate School offre des formations en sciences humaines et sociales, avec une approche de recherche diversifiée pour étudier le système de santé. En savoir plus >

Découvrez la présentation de la formation en vidéo

OBJECTIFS

L'ambition du Master "Vieillissement, Handicap : Mouvement et Adaptation " est de professionnaliser une fonction d'interface entre deux mondes. L'un est celui des personnes dont la mobilité se trouve réduite ou menacée et de tous les professionnels qui s'en préoccupent à un titre ou à un autre ; le second est celui des créateurs et des promoteurs de solutions. Les connexions entre ces deux mondes sont aujourd'hui nombreuses mais peu structurées. L'objectif pédagogique est de valoriser les compétences sur le mouvement humain développées notamment dans les formations STAPS, Kinésithérapie, Ostéopathes, Ergothérapie, Psychomotricité ou Ergonomie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025

L'objectif professionnel est de former des ingénieurs santé capables de conduire une expertise et de proposer des solutions adaptées pour favoriser, maintenir et /ou rétablir les conditions de mobilité et d'intégration sociale ou professionnelle. L'objectif spécifique est donc de contribuer à établir, dans un contexte de partage des informations, un " diagnostic fonctionnel " dans un environnement donné et de proposer des solutions pratiques en termes d'aide individuelle ou collective adaptée ou d'aménagement de l'environnement.

Pour assurer cette fonction, une formation professionnelle de haut niveau est nécessaire. Elle doit avoir deux objectifs complémentaires. Sur la base d'une étude approfondie du mouvement, de sa physiologie et de ses troubles, les étudiants doivent acquérir une capacité d'analyse des perturbations de la mobilité liées à l'âge ou au handicap en fonction d'un environnement donné. La connaissance des outils et des technologies disponibles permettra de proposer et de contribuer à mettre en œuvre des solutions techniques adaptées pour prévenir les décompensations, préserver la mobilité ou compenser les conséquences fonctionnelles de ces troubles.

Ce diplôme est un complément de formation pour les étudiants et professionnels issus de parcours spécifiques tels que la Licence STAPS APA-S, et à titre exceptionel d'écoles de kinésithérapie, d'ostéopathie et d'ergothérapie. L'objectif est que chacun puisse développer un projet professionnel personnalisé, qui s'appuie principalement sur trois thématiques : l'activité physique, les nouvelles technologies et l'accessibilité au sens large du terme. Le tout dans une perspective de santé.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées sont définies et précisées dans les blocs de compétence de la fiche RNCP RNCP38697 disponible sur le site Francecompétences.fr ou de la C3D STAPS.

Connaissances

* *Connaissances scientifiques et technologiques concernant les populations* : Déficiences et handicaps (déficiences et handicaps moteurs, déficiences et handicaps intellectuels, déficiences sensorielles, déficiences et désordres métaboliques…), Populations particulières (croissance et maturation, vieillissement, pathologies liées à la sédentarité…)
* *Connaissances scientifiques et technologiques concernant la santé et les facteurs de risques* : Approches complémentaires sur la relation Activité Physique et santé (physiopathologie, psychopathologie, réhabilitation, éducation thérapeutique)
* *Connaissances des milieux d'intervention* : Hygiène, Santé et Sécurité (droit, législation, déontologie et éthique); Promotion de la santé (connaissances des APA et de leur effet sur la santé, méthodologie de l'intervention, épistémologie des APA)
* *Méthodologie et outils d'analyse et d'intervention* : Outils de communication (Anglais, Informatique) ; Outils de mise en œuvre du projet (création d'entreprise: Gestion, Comptabilité, Droit) ; Outils d'évaluation (évaluation de l'intervention (ergonomie…), évaluation du projet, statistiques

Savoir-faire

* Maîtrise des risques liés à l'activité physique en lien avec les conceptions de la santé
* Maîtrise des cadres déontologique, éthique et juridique des différents contextes concernés.
* Maîtrise de l'application des résultats, méthodes, programmes, outils et concepts des sciences de l'activité physique à visée de santé, de qualité de vie et/ou de participation sociale d'une population ayant des besoins spécifiques (maladie, situation de handicap, vieillissement, population à risque).
* Capacité à analyser les besoins spécifiques d'un groupe d'usagers dans un contexte particulier et d'identifier des problèmes de santé par une connaissance approfondie des populations visées.
* Maitrise de l'interaction entre les bénéfices et les risques de la pratique physique pour la santé.
* Capacité à concevoir et de mettre en œuvre des programmes individuels ou collectifs d'activité physique pour la santé.
* Maîtrise de l'accès aux innovations technologiques, aux pratiques émergentes et aux transformations sociales et développe son réseau professionnel.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025

* Capacité à gérer un projet, un programme de santé relevant des activités physiques.

Savoir-être

* Autonomie, capacité d'observation, d'écoute et d'analyse, rigueur.

Programme

ORGANISATION

Ce master fait preuve d'une large ouverture sur le monde professionnel. Une place importante est destinées aux enseignants et professionnels de terrain (institutions, associations et industrie).

Plusieurs enseignements ont lieu en dehors des locaux universitaires (hôpitaux, entreprises, associations, instituts, fondations…). Chaque année, une journée d'intégration, un voyage pédagogique et des journées de présentation des débouchés des anciens diplômés sont organisés. Les étudiants sont également amenés à participer à des événements en tant que bénévoles et organisateurs. Le parcours VHMA a une association des anciens étudiants, et est également très actif sur les réseaux sociaux. Depuis 2011, la deuxième de Master peut se faire en Alternance/ apprentissage via le centre d'apprentissage FORMASUP PARIS.

Rythme :

M1 : semestre 1 de septembre à janvier / Semestre 2 de février à juin

M2 : semestre 3 de septembre à février / Semestre 4 de février à septembre

Le programme de la formation est disponible ici

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : M1 : 5 à 8 semaines - M2 : 4 à 6 mois (12 mois si apprentissage)

Stages et projets tutorés :
Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+)
En M1 :

* Pré-stage de deux semaines en Janvier
* 5 à 8 semaines de stage à temps plein qui sera le terrain d'étude du mémoire et de la soutenance orale (période Avril et Mai)

En M2 :

* 4 à 6 mois de stage à temps plein (ou 12 mois si apprentissage) qui sera le terrain d'étude du mémoire et de la soutenance orale.

Le M2 est ouvert à l'apprentissage (alternance université et monde professionnel). L'apprentissage reste un mode d'acquisition privilégié, tant par son efficacité que par son fonctionnement. Les formations alternées sont essentielles pour transmettre un savoir et des savoir-faire. C'est un sésame indispensable pour s'ouvrir les portes de l'entreprise, rencontrer différents recruteurs, obtenir un contrat de travail puis évoluer dans sa branche professionnelle. L'apprentissage, c'est bénéficier conjointement d'une formation en alternance à l'Université, et au sein d'une entreprise, sous la responsabilité d'un maitre d'apprentissage et d'un tuteur académique qui assurent un suivi personnalisé. C'est, pour l'apprenti, avoir une autonomie financière durant sa formation, obtenir un Diplôme National, acquérir une expérience professionnelle reconnue favorisant son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études.
L'alternance en M2 VHMA est la suivante :

* Semestre 3 : 3 jours à l'Université (du lundi au mercredi), 2 jours en entreprise (jeudi et vendredi)
* Semestre 4 : temps plein en entreprise

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025

Pour tous renseignements supplémentaires : http://www.formasup-paris.com/

Admission

Les étudiants issus de la filière STAPS diplômés de la mention APA-S et de la filière professionnelle Vieillissement et activité physique sont prioritaires. Chaque année, la promotion est également complétée par l'intégration d'étudiants ou de professionnels du paramédical selon l'adéquation de leur projet professionnel avec la formation.

PRÉ-REQUIS

Expériences professionnelles dans le domaine de l'activité physique adaptée

Connaissances scientifiques et techniques dans le domaine des APS

Projet professionnel clairement identifié et exposé

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Investissement régulier

Présence en cours

Curiosité

Droits de scolarité :
Toute inscription à un diplôme national implique le paiement des droits de scolarités fixés annuellement par le ministère, et des frais de formation continue selon le profil. Retrouver tous les tarifs spécifiques au public en formation continue en cliquant ici

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce master prépare également à la poursuite en doctorat (option recherche en M2). Concours des allocations doctorales ou CIFRE ou financement régional.

Référentiel Les masters mention STAPS APA-S permettent de former les étudiants à une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans les domaines des activités physiques adaptées et de la santé. Chaque parcours de master correspond à une spécialisation particulière au sein des différentes unités STAPS.Les objectifs des masters STAPS APA-S sont de former les étudiants à l'adaptation de l'activité physique et sportive à un public particulier (Handicap moteur, sensoriel, mental, troubles psychiques, pathologies chroniques, cancer, personnes âgées) et/ou d'utiliser l'ensemble des activités physiques et/ou sportives à des fins de prévention, de réhabilitation (ou réadaptation), de post-réhabilitation, de rééducation, d'éducation et/ou d'insertion sociale auprès de personnes en situation de handicap et/ou vieillissantes.Les emplois visés à l'issu de la formation en Master STAPS APA-S sont des postes de cadre dans les secteurs sanitaire et social, et au sein des organismes associatifs, sportifs, éducatifs (Établissements de santé, soin de suite et de réadaptation, maisons de retraite, établissements médico-éducatifs, médico-professionnels et médicosociaux, réseaux de santé, associations d'AP, fédérations sportives spécialisées, centres de remise en forme, collectivités territoriales, entreprises sur le handicap), en lien avec des publics en situation de handicap, de vieillissement, ou pour une population à risque.Des parcours spécifiques peuvent développer des compétences complémentaires en fonction des unités de formation et des laboratoires de recherche supports. Le parcours VHMA forme notamment à des métiers dans le domaine de l'accessibilité : consultant santé et expert "vieillissement-handicap) dans les domaines des ERP, des transports, de la culture ...

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le taux d'insertion professionnelle depuis 2008 est de plus de 70% à la sortie du diplôme.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025

Types d'emplois : 4 domaines principaux :

APA : chef de projet en APA, chef d'équipe ou coordinateur – enseignant en APA en réseau de santé (hôpital privé ou public, centre de rééducation, centres spécialisés, maison de retraite…),

Santé : chargé de mission, responsable promotion de la santé/activité physique/handicap (collectivités territoriales, assurances, mutuelles, caisse de retraite…)…

Accessibilité : chef de projet, cadre chargé à la mise en accessibilité (musées, théâtres, mairies, monuments historiques…), chargé de mission, consultant, chef d'entreprise.

Recherche : docteur, maitre de conférences, ingénieur de recherche (en laboratoire, centre de recherche, centre de rééducation, hôpital…). Il est en effet possible de poursuivre en doctorat après obtention du master VHMA et de s'orienter vers une carrière de chercheur.

Secteur d'activités : médical, médico-social, médico-éducatif, social, gérontologique, recherche…

Organisations : Conseil régionaux, conseil général, collectivité territoriale, service prévention santé, comité régional d'éducation pour la santé, programmes nationaux de nutrition et/ou prévention santé, assurance, mutuelle, réseau de santé, mairie, établissements spécialisés, fédérations sportives spécialisées, entreprise privée de remise en forme…

Codes des fiches ROME les plus proches : 24131, 24313

N° de fiche RNCP38697

Chaque année, au premier semestre, deux journées dédiées à l'insertion professionnelle « APA day » et « ACCESS Day » sont organisées par les M2 à destination des M1 dans le but de présenter les lieux d'insertion et d'emplois des diplômés du Master.

Contacts

Responsable de la mention
Bernard Andrieu
bernard.andrieu@u-paris.fr

Responsable du parcours
Pauline Maillot
pauline.maillot@u-paris.fr

Responsable administrative
Odile Beurotte
odile.beurotte@u-paris.fr

Gestionnaire de Scolarité
Manon Berthe-Colombel
manon.berthe-colombel@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR STAPS

Etablissements co-accrédités
- Université Paris Saclay

Niveau d'études visé
BAC +5 (niveau 7)

ECTS
120

Public(s) cible(s)
- Étudiant
- Apprenti - Alternant

Modalité(s) de formation
- Formation initiale
- Formation en alternance
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Lacretelle, Campus Paris Saclay

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025